

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie de médicaments Question écrite n° 4001

Texte de la question

Mme Claire Leieune appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les pénuries de médicaments. En effet, en 2023, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a enregistré une augmentation des signalements de ruptures de stock ou de risque de ruptures de stock. Ainsi, 4 925 déclarations ont été déposées en 2023 contre 3 761 en 2022 et 2 160 en 2021. Selon l'ANSM « toutes les classes de médicaments sont concernées », y compris des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) comme les médicaments cardio-vasculaires, anti-infectieux ou encore anti-cancéreux. Cette année encore, de nombreux médicaments prescrits par les médecins généralistes sont en rupture de stock comme l'antibiotique « augmentin » particulièrement prescrit pour lutter contre les infections bactériennes chez l'adulte et l'enfant. Dans ses rapports, l'ANSM alerte depuis plusieurs années sur l'insuffisante capacité de production de médicaments de la France. Par ailleurs, l'annonce faite par Sanofi de la cession de 50 % de sa filiale pharmaceutique Opella à un fonds d'investissement américain est extrêmement inquiétante et risque fortement de mettre en péril le plan de relocalisation, déjà insuffisant, prévu par le Gouvernement et plus globalement la capacité de production française de médicaments et de ses principes actifs. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour garantir aux citoyens leur accès aux médicaments et mettre fin aux ruptures de stocks et d'approvisionnement des officines de pharmacie.

Données clés

Auteur: Mme Claire Lejeune

Circonscription: Essonne (7e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4001

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins
Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 février 2025, page 702